

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil Municipal du Mardi 12 juin 2018 à 20 h 30

				Séand	

Approbation des procès-verbaux des séances suivantes : 20 mars – 20 avril et 27 avril 2018

Ordre du jour de la séance

Informations du Maire

- 1°) Règlement intérieur du conseil municipal
- 2°) Comités consultatifs Règlement Constitution
- 3°) CAUE Désignation correspondant
- 4°) Commission Locale d'Evaluation des charges transférées CLECT Désignation des représentants
- 5°) Comité National d'Action Sociale (CNAS) Représentant
- 6°) Délégation du conseil municipal au Maire
- 7°) Rythmes scolaires horaires
- 8°) Francas du Gard Charte Anima'Jeunes
- 9°) Convention de mise à disposition d'agents municipaux auprès du SMAGE des Gardons pour la gestion de l'entretien des digues d'Aramon
- 10°) Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Composition du collège élus représentant la collectivité
- 11°) Elections professionnelles Composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
- 12°) Comité Technique Composition du collège élus représentant la collectivité
- 13°) Elections professionnelles Composition du comité technique
- 14 °) Participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire des agents pour la prévoyance : choix de la procédure, détermination du montant de la participation et présentation des principaux éléments de la convention
- 15°) Centre de gestion Convention Service Médecine
- 16°) Redevance Spéciale pour la collecte et le traitement des déchets ménagers

- 17°) Association YAM DABOO –Aide exceptionnelle
- 18°) Un toit pour tous Convention entretien des espaces verts HLM la lionne
- 19°) Implantation des compteurs de type « LYNKY »

Aramon, le 6 juin 2018

Le Maire, Michel PRONESTI